

L'Avenir de Bel-Abbès. Journal agricole, commercial, industriel,
politique et littéraire paraissant les mercredis et [...]

■ L'Avenir de Bel-Abbès. Journal agricole, commercial, industriel, politique et littéraire paraissant les mercredis et samedis. 28/11/1883.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

L'AVENIR DE BEL-ABBÈS

JOURNAL AGRICOLE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISSANT LES MERCREDIS ET SAMEDIS

Rédacteur en chef : Paul PERRIER

Adresser tout ce qui concerne la rédaction et la direction du Journal, rue Chabrière, maison Terrin, à Sidi-bel-Abbès.

ANNONCES

Légales 0.15 la ligne
Diverses 0.30 id.
Texte arabe 0.50 id
Réclames 1.00 id

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

ABONNEMENTS

BEL-ABBÈS		ALGÉRIE ET FRANCE	
3 mois..	3 fr.	3 mois..	4 fr.
6 mois..	6 »	6 mois..	7 »
Un an..	12 »	Un an..	13 »

L'AVENIR DE BEL-ABBÈS est autorisé à publier les annonces légales et judiciaires, en Français, Arabe, etc.

BEL-ABBÈS, LE 28 NOVEMBRE 1883

INFORMATIONS

La Loi municipale a été transmise le 20 au Sénat.

Avec un peu de bonne volonté, le Sénat peut encore voter le projet en temps utile.

Le Sénat ne saurait oublier que la loi actuelle se trouve, pour ainsi dire, virtuellement abrogée par le vote, à la Chambre, de la loi nouvelle, et qu'il devient impossible de faire sérieusement les élections municipales, du mois de janvier, sous l'empire de l'ancienne loi.

Un incident a signalé la discussion du budget des cultes à la Chambre.

M. Clémenceau était à la tribune pour la seconde fois : il parlait des théories émises par certains évêques.

— Citez-les, crièrent plusieurs voix.

— M. Freppel, répondit M. Clémenceau, et il n'y a encore qu'un moment.

— Je ne vous reconnais pas le droit de m'interpeller, répondit l'évêque d'Angers.

— Alors, répliqua M. Clémenceau, ce droit je serai forcé de le prendre.

— Et moi je vous le défends, ajouta M. Freppel.

Ce à quoi M. Clémenceau répliqua :

« Monsieur, je suis à la tribune nationale, je parle en député, vous parlez en évêque. »

Naturellement, les rires éclatèrent sur les bancs de la gauche, pendant que la droite protestait énergiquement. Enfin le

Feuilleton de l'Avenir de Bel-Abbès.

(N° 58.)

LA

FOLLE de CONSTANTINE

ROMAN INÉDIT

Par TURPIN DE SANSAY.

XX

LA MAISON BEN ONI

(Suite)

Après bien des hésitations suscitées par la crainte, Hassan s'était enfin décidé, et avant le coucher du soleil, dix hommes d'une fidélité et d'une probité à toute épreuve étaient dans la cour de la maison Ben Oni.

Salem leur fit jurer sur le Coran qu'il n'y avait personne ne connaissant la mission dont il allait les charger et leur expliqua ce qu'il attendait de leur activité.

Deux hommes devaient aller à Constantinople, Alexandrie et Smyrne, faire choix de douze fem-

mes, très jeunes et d'une beauté remarquable. Il fallait que ces femmes fussent musiciennes et qu'elles pussent jouer de la mandoline de la harpe ou de la guitare. Les deux hommes devaient ensuite visiter les plus beaux bazards des trois villes et acheter les plus riches costumes d'homme et de femmes qu'ils pourraient rencontrer.

calme se rétablit heureusement sans que le président eût à intervenir.

Le contre-amiral Lespès s'est embarqué à Lorient, à bord de la *Galissonnière*, pour aller prendre le commandement de la division des mers de Chine. En se rendant au Tonkin, la *Galissonnière* passera par Alger.

Le *Gaulois* affirme que le marquis Tseng fait ses préparatifs de départ ; la rupture des négociations avec la Chine serait donc imminente.

D'autre part, le *Temps* publie un décret de l'Empereur de Chine, dans lequel le Fils du Ciel dit que l'Annam, Etat vassal de la Chine, la France ayant osé l'attaquer, il donne l'ordre de lever une armée pour résister aux prétentions de la France.

Le même journal blâme les hésitations de la France et dit qu'il serait temps d'envoyer au Tonkin des forces suffisantes pour achever l'œuvre entreprise.

Il constate que la composition d'un corps de renforts est arrêtée. Tout est prêt à embarquer au premier signal.

La médiation offerte par l'Angleterre, dans le conflit entre la France et la Chine, est acceptée en principe par nous, mais à la condition que nous occuperons d'abord Bac-Ninh et Sontay.

L'exemple de patriotisme donné par les

mes, très jeunes et d'une beauté remarquable. Il fallait que ces femmes fussent musiciennes et qu'elles pussent jouer de la mandoline de la harpe ou de la guitare. Les deux hommes devaient ensuite visiter les plus beaux bazards des trois villes et acheter les plus riches costumes d'homme et de femmes qu'ils pourraient rencontrer.

Deux autres devaient visiter Damas et Bagdad et rapporter des armes, des vaiselles d'or, des coupes et des amphores, et les parfums les plus rares de l'Asie.

Deux autres encore se dirigeraient sur Tunis et Tripoli, pour faire emplette chez les marchands français et italiens, de girandoles, de lustres, de candélabres, de soiries et d'essence de rose.

Le reste de la troupe prendrait enfin la route d'Alger, achèterait un piano et engagerait le célèbre Albufareek, peintre et sculpteur maure, à venir à Constantine.

Toutes les instructions données par écrit, Salem leur fit promettre d'être de retour dans deux mois au plus tard, leur donna tout l'or dont ils avaient besoin et la petite caravane se mit en marche.

Pendant ce temps, selon le désir de Salem, on avait bâti deux fourneaux dans la salle basse et abattu deux cloisons pour faire un salon immense.

volontaires de la Réunion a trouvé des imitateurs à Pondichéry, où un grand nombre de notables et d'étudiants indigènes viennent, comme citoyens français, d'adresser une pétition au gouverneur des Indes françaises, en demandant l'autorisation de former un corps de volontaires pour participer à l'expédition du Tonkin dans les rangs de l'armée française.

Le projet des 50 millions pour la Colonisation

Voici le texte du projet de loi présenté par M. Thomson sur les acquisitions de terre et les travaux de Colonisation en Algérie :

Article premier. — Une somme de cinquante millions de francs (50.000.000 fr.) payable en cinq annuités, est mise à la disposition du Ministre de l'Intérieur pour le développement de la Colonisation en Algérie ; cette somme sera employée à l'acquisition des centres de colonisation dont la création ou l'agrandissement auront été décidés par le Gouverneur général, après avis du conseil supérieur du Gouvernement.

Article 2 — La Caisse des dépôts et consignations est autorisée à faire l'avance de la somme ci-dessus, en cinq annuités de 10 millions chacune, à partir du 1^{er} janvier 1884. Toutefois si, pendant une année, les avances de la Caisse n'atteignent pas le maximum de 10 millions, la somme disponible pourrait être reportée à l'année suivante.

Le Ministre des Finances est autorisé à ouvrir, parmi les services spéciaux du Tré-

Le troisième jour, il descendit à la cabane d'Hassan ; Souka l'attendait.

Souka était allée chez tous les juifs de la ville afin de recueillir la part que chacun d'eux avait promis à l'accomplissement du projet qu'elle avait formé. De la sorte elle rassembla environ deux cent mille dollars en or, qu'elle cacha dans le marabout qui portait son nom.

Salem lui fit part de l'acquisition qu'il avait faite de la maison Ben Oni et du trésor trouvé dans la citerne. Puis, après avoir donné à Souka le moyen de se préserver du fléau, il reprit le chemin de Constantine.

Une heure après, accompagné de Hassan, il emportait, du marabout de la folle, l'or que Souka y avait déposé.

A la porte de sa demeure, la folle l'attendait encore ; elle n'était pas seule cette fois. Un homme l'accompagnait.

— Je t'amène un chrétien que je viens de sauver pour la seconde fois, dit-elle, quand Hassan fut rentré ; veux-tu le prendre à ton service ?

L'homme releva le capuchon de son burnous. C'était Spinosi. A l'aspect de sa pâleur, Salem fut tout ému. La folle l'avait trouvé à l'endroit même où il était tombé, sur la place d'Elcantara.

— Que sais-tu faire ? demanda Salem.

sor, un compte intitulé : *Service de la Colonisation de l'Algérie*, qui présentera en recettes, les sommes avancées au Trésor par la Caisse des Dépôts et Consignations en vertu d'un ordre de versement délivré par le Ministre de l'Intérieur, et en dépenses, le montant des travaux et des frais d'acquisition de terres prévus à l'article 2.

Art. 3. — Pour le remboursement de ses avances, en capital et intérêts, calculés au taux de quatre un quart pour cent (4 1/4 0/0) la Caisse des Dépôts et Consignations recevra, annuellement, jusqu'au complet remboursement, une somme de trois millions cent trente-deux mille six cent trente-deux francs (3.132.632 fr.) qui sera inscrite à un chapitre distinct du Budget ordinaire du Ministère de l'Intérieur et ordonnée, au profit de ladite Caisse, au commencement de chaque année.

Art. 4. — Les terres nécessaires aux centres de colonisation projetés pourront être acquises, par voie d'expropriation, pour cause d'utilité publique, conformément aux dispositions de l'ordonnance du 1^{er} octobre 1844 et de l'article 19 de la loi du 16 juin 1851, en suivant les formes prescrites par ladite ordonnance, les articles 1 et 2 du décret du 11 juin 1858 et le décret du 8 septembre 1859.

L'Administration ne pourra en prendre possession qu'après règlement définitif et paiement des indemnités revenant aux ayants-droits ; elle ne pourra devancer ce règlement en faisant la consignation provisoire autorisée par l'article 4 du décret du 11 juin 1858.

— Rien qui puisse te servir, peut-être.....

répondit Spinosi.

— De quel pays es-tu ?

— De la Corse.

— Quelle était ta profession ?

— En France, et en Italie, j'ai travaillé comme ébéniste en bois sculptés.

— C'est bien ; je trouverai pour toi de l'ouvrage dans ma maison.

Spinosi s'inclina. Salem sans se faire connaître, l'installa dans sa chambre.

Souka, tranquille sur le sort du chrétien, se retira. Mais tous les soirs elle rendit visite à Salem.

Pendant les deux mois, Spinosi travailla à faire des dressoirs sculptés en bois de citron et des colonnades à arceaux gothiques pour remplacer les cloisons abattues.

Salem, qui connaissait la peinture, décora d'une manière charmante le plafond de sa grande salle.

En secret aussi, il creusa dans la citerne un conduit qui devait aboutir sous le palais d'Achmet, après avoir toutefois installé Ben Rahim dans un autre logement, à ses heures de travail, — et après d'incroyables efforts et bien des nuits blanches, il avait réussi ; mais il n'osa encore s'aventurer sous ces voûtes souterraines sans une résolution prise après mûre réflexion.

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec la Société des Gens de Lettres.

Art. 5. — Le mode et les conditions de l'aliénation des terres affectées à la colonisation seront déterminés par une loi spéciale.

LE CRIME de la MOSQUÉE, à ORAN

DOUBLE ASSASSINAT -- SIX VICTIMES

On lit dans le *Courrier d'Oran* du jour : Ce matin, vers 8 heures 1/2, la nouvelle d'un double assassinat se répandait en ville.

La nouvelle n'est que trop vraie malheureusement.

Voici les faits :

La jeune Vicenta Terenti, âgée de onze ans, s'amusa dans la cour de la maison Rossel, où habitent ses parents, lorsque le nommé Alfonso Frasquito, sortait d'une des chambres de la même cour, en menaçant la petite Vicenta de la frapper si elle ne s'en allait pas.

Une jeune fille de 24 ans, tante de la jeune Vicenta, sortit pour prendre la défense de sa nièce et pria Alfonso de la laisser tranquille. A ce moment la nommée Isabelle Perez, qui habite la maison, revenait de faire son marché et se joignit à la tante de Vicenta pour prier Alfonso de ne pas se disputer ainsi avec une enfant.

Alfonso, au lieu d'écouter le sage conseil de ces deux femmes, entra chez lui et se saisit d'un gros manche de pioche, et ressortant aussitôt en asséna un coup à la tante de Vicenta, qui tomba étourdie ; puis se retourna vers Isabelle Perez, la frappa avec une telle violence, qu'elle tomba baignée dans son sang. La vue du sang n'arrêta pas ce forcené qui s'acharna sur Isabelle et ne l'abandonna que pour aller frapper un jeune enfant de trois ans qui venait d'entrer dans la cour. L'enfant tomba également baigné dans son sang.

Un habitant de la cour, le sieur Ramon Morell, entendant les cris, sortit pour désarmer Alfonso, mais ne put y réussir et reçut à son tour deux coups du gros manche de pioche dont Alfonso était armé ; puis ce dernier prit la fuite dans la rue, où, rencontrant la nommée Ascencia Mullor, qui revenait d'acheter du vin et qui habite la même maison, il la frappa également lui labourant le visage, à coups de son terrible gourdin.

Ascencia Mullor était enceinte de 8 mois 1/2 et attendait ses couches d'un moment

Feuilleton de l'*Avenir de Bel-Abbès*.

59

LE ROMAN

D'UN

DÉFRICHEUR

PAR

LÉON BEYNET

XVII

(Suite)

Car, son esprit de prodigalité à part, c'était un jeune homme accompli au moral comme au physique : ajoutons, pour tout dire en un mot, qu'il était modeste, qualité aussi précieuse que rare et qu'on retrouve fort peu dans les conditions où il avait vécu. Ainsi, bien qu'il descendit de Pépin le Bref, il ne s'en vantait pas. Esprit ouvert aux quelques saines idées qui se font jour de notre temps, il déclarait sans hésitation que du moment où il était montré manifestement que jamais personne

Reproduction réservée

à l'autre, quand Alphonso est venu à che-
ment l'assassiner.

Elle a rendu le dernier soupir ans la
rue, à quinze pas de chez elle.

Les agents Amar et Stillard, prévenus
coururent en toute hâte et c'est à la porte
de la cour, où Alphonso s'était réfugié,
probablement dans l'espoir de faire quelque
nouvelle victime, qu'il fut arrêté par ces
deux braves agents qui le désarmèrent non
sans peine.

Au moment de son arrestation, l'agent
Amar lui a dit en Espagnol : « Pourquoi
avez-vous commis un pareil crime ? » Al-
phonso a répondu : « Parce que ce sont des
p... ! »

Tous les habitants de la cour, terrorisés
par ce misérable, s'étaient enfermés et
n'osaient sortir, et ce ne fut que lorsque la
police entraîna l'assassin au bureau du
Commissariat qu'ils purent venir donner
quelques soins à Isabelle Perez, qui, à
l'heure qu'il est, doit être morte.

Le Parquet, prévenu, s'est immédiate-
ment rendu sur les lieux où il a procédé à
la levée du cadavre de Ascencia Mullor et a
fait transporter à l'hôpital Isabelle Perez
et le jeune enfant de trois ans.

Alphonso Frasquito est un homme de
58 à 60 ans, qui vendait des cacahouettes
sur le boulevard Seguin.

M. Barrion, notre sympathique juge
d'instruction, a commencé l'instruction dans
le cabinet même de M. le Commissaire du
3^m arrondissement.

Une foule énorme ne cesse de stationner
devant la maison des victimes ainsi que
devant le Commissariat où Alphonso est
maintenu en état d'arrestation.

Au moment de mettre sous presse, nous
apprenons que M. le docteur Mondot a fait
l'opération césarienne sur le cadavre d'As-
cencia Mullor.

L'enfant est venu viable, mais a aussitôt
expiré après deux faibles gémissements.

C'est encore une nouvelle victime !

LE SIFFLET DE L'HOTEL

Je vais vous raconter bien bas, et sous
promesse formelle que vous ne la rapporte-
rez jamais à personne, l'histoire qui vient
d'arriver à un de mes amis.

Vous ne connaissez pas Chrysostôme ?
non... tant pis... voici, toujours, sa
silhouette : c'est un grand, grand garçon,

n'est sorti du cerveau de Jupiter et que nous
avons tous la même origine, qui remonte au delà
de l'âge de pierre, il n'y avait pas lieu de tirer
grande vanité de descendre simplement de Pépin
le Bref.

Il était à Alger depuis un an environ, quand
nous l'avons vu accourir si à point au secours de
Charlotte. Dans le courant de cette vie de dissipa-
tion qu'il menait à grandes guides depuis son ar-
rivée à Alger, il avait rencontré Senlupard en plus
d'une partie de plaisir. Ce genre de vie, on le sait,
a la propriété d'effacer les distances, de rap-
procher les âges : on y voit souvent vieillards
et joveux se tutoyer réciproquement ; c'est
ce qui explique pourquoi Gontram et Senlupard
s'étaient interpellés spontanément par leurs noms,
sans se qualifier de monsieur. Mais si Gontram
était affable et modeste dans les relations ordinaires
de la vie, il devenait très-hautain et dédaigneux
dans les conflits qui engageaient son honneur et
son amour-propre ; il menait les choses, alors,
avec autant de vigueur que de précipitation. Sen-
lupard le savait fort bien ; et quand Gontram lui
avait déclaré qu'il lui laisserait plutôt sa peau que
d'abandonner Charlotte, il avait parfaitement com-
pris que le jeune officier entendait au contraire
lui crever la sienne, tout en gardant la jeune fille

qu'une croissance trop rapide semble avoir
disloqué, si bien que quand il se promène,
on le prendrait volontiers pour un oriflam-
me tourmenté par le vent. De plus, il est
très pschutteux ; la dernière mode n'a, pour
lui, aucun secret ; de sorte que, quand il
s'est glissé dans son fourreau de parapluie,
eh ! bien, vrai, ce n'est plus un homme, c'est
une ficelle. En le voyant, on se croit toujours
en face de rébus, dont les personnalités sont
représentées par des lignes brisées. Pauvre
Chrysostôme ! le développement longitudi-
nal de son corps, effectué au préjudice de
sa largeur, avait amené, chez notre héros,
un rétrécissement général, et son esprit s'en
était légèrement ressenti. Mon Dieu ! on ne
peut pas tout avoir ! et puis, *beati pauperes
spiritu...* etc... Enfin, bref, qu'il soit
commé ceci, qu'il soit comme cela, Chrysos-
tôme avait un cœur et... brûlant, je vous
prie de le croire. Malheur à la pauvrete
que fascinait son regard : il la consommait,
la desséchait, la réduisait à néant, nous
disait-il. Plusieurs poulettes, craignant pour
leur vie, avaient essayé, plusieurs fois, de
noyer, de leur fenêtre, ce volcan ambulante.
Mais c'était peine inutile ; l'eau, glissant
sur son long corps, comme la pluie sur un
paratonnerre, ne laissait qu'une trace hu-
mide, que sa chaleur évaporait aussitôt.

Il y a quelque temps, Chrysostôme, navré
de voir sa jeunesse s'écouler en amour sté-
rile, résolu, non pas de se faire une posi-
tion, (il avait horreur du mariage), mais
de... de... enfin, de trouver une chaus-
sure, assez fine, pour lui permettre d'effec-
tuer, le plus agréablement possible, la route
de la vie, et qu'il put facilement ôter dès
qu'elle le gênerait.

Plein de ces bonnes intentions, il avait
beaucoup vu, il avait beaucoup cherché et
avait enfin dirigé son réflecteur incendiaire
sur une charmante jeune fille qui répondait
au nom d'Anna, et à tous les portraits ima-
ginaires que l'on peut se faire sur une char-
mante jeune fille. C'était la demoiselle d'une
dame qui servait un hôtel.

Dès qu'il entrevit cet ange, Chrysostôme
en devint archi-fou ; le sang commença à
bouillonner dans ce tube de chaudière et
son cœur, chauffé au point d'incandescence,
répandait par les yeux des éclairs fou-
droyants. La contempler, toucher les objets
sur lesquels ses mains mignonnes s'étaient
posées, fut sa seule préoccupation, le seul
but où tendaient ses idées ; passer, repas-
ser devant la porte, jeter un coup d'œil dans

son sa protection. On comprend, dès lors, le peu
de résistance que Senlupard, libertain honteux,
mais défenseur ostensible de la morale, avait op-
posé à Gontram, qu'il savait tout disposé à braver
en pareil cas, le scandale.

Reprenons maintenant notre récit au moment où
Charlotte s'enfuyait avec Gontram dans la voiture
de celui-ci.

Ne dirait-on pas, en vérité, une scène de roman ?
Décolletée, simplement vêtue d'un peignoir de
satin blanc noué à la taille d'une façon ravissante,
le front ceint d'une couronne virginale, les che-
veux déroulés sur ses épaules à moitié nues et
tombant jusque sur ses genoux, tel était l'appareil
dans lequel, on se le rappelle, la fille du Défri-
cheur s'offrit aux regards de Gontram.

Aussi se serrait-elle au fond de la voiture, trem-
blant comme le passereau qui vient d'échapper aux
serres du vautour et de retomber au pouvoir d'un
autre dévorant.

Gontram la dévorait en effet du regard. D'ailleurs
quel jeune homme au monde fût resté froid en
présence de cette situation, si pleine de séduc-
tions !

Néanmoins, conservant une attitude réservée, il
lui dit avec une franchise évidente et avec beau-
coup de douceur dans la voix :

l'intérieur ne suffisait plus à Chrysostôme.
Il voulait la voir de près, soutenir son re-
gard, faire jaillir l'étincelle qui devait la lui
livrer sans résistance. Mais comment faire ?
demander un renseignement à une person-
ne de l'hôtel ? peuh... au bout de cinq
minutes de réflexion un ah ! de satisfaction
sortit de sa poitrine ; il avait trouvé ; c'était
bien simple, il allait demander une cham-
bre pour cette nuit. Il se dirigea vers l'hôtel
mais, au moment de rentrer, il eut comme
une défaillance ; son cœur trop surchauffé
approchait de son point d'ignition ; néan-
moins, il se redressa et entra dans le ves-
tibule.

Elle était là.

— Vous désirez Monsieur.

— Une chambre pour la nuit.

— Voici la clef du numéro 18, je vais
prévenir le garçon de vous la préparer de
suite — et saisissant le tube du porte-voix,
elle appliqua ses lèvres roses à l'embou-
chure pour donner le coup de sifflet, puis
la conversation s'engagea.

Pendant ce dialogue, une idée fantastique
s'était emparée de notre héros ; il avait conçu
un projet qui n'attendait que le moment
favorable pour être mis à exécution. Il vou-
lait appliquer sa bouche sur ce sifflet, em-
brasser cet heureux instrument où ces belles
lèvres s'étaient posées ; il lui semblerait
ainsi embrasser un peu d'Anna, vivre sa
vie, car elle y avait bien laissé un peu de
son souffle.

Le hasard servit Chrysostôme ; Anna fut,
en ce moment, appelée d'un autre côté et
notre jeune héros put s'abandonner à tout
son délire. Il était tellement occupé qu'il
ne vit pas qu'un garçon était spectateur de
cette scène attendrissante et qu'un rire
moqueur avait plissé ses lèvres.

Il était déjà tard, quelques instants après
tout l'hôtel était plongé dans le silence, le
garçon fit sa ronde et remplaça le sifflet par
quelque chose que l'obscurité ne permettait
pas de distinguer, puis disparut.

Une heure s'était écoulée, qu'une ombre
blanche se glissa le long des murs, descen-
dit les escaliers sans bruit et s'avança en
tatonnant vers le porte-voix ; la lueur de la
lune passant par les vasistas, fit reconnaître
Chrysostôme en cette ombre. Il venait en-
core goûter du plaisir. Il se précipita vers le
sifflet et le porta à sa bouche. Fou d'amour,
il l'embrassait, le suçait, comme si chaque
aspiration, chaque baiser lui procurait un
bonheur ineffable. Mais bientôt il laissa

— Ne vous effrayez pas, mademoiselle. Jusqu'à
ce que vous soyez en sûreté, je n'aurai d'autre
volonté que la votre, je vous le jure !... Où faut-
il vous conduire ?

Charlotte, toujours tremblante, éleva un regard
craintif sur le visage de Gontram, et, d'une voix
altérée, mais pure de toute affectation, elle lui
répondit :

— Mon Dieu, je n'en sais rien, monsieur !... Je
ne connais à Alger que les dames de Senlupard,
et je préférerais mourir que de me présenter à
leurs yeux !... Mon père est colon dans la province
d'Oran... s'il me voyait dans cet état, il me tuerait
et il aurait bien raison !... Oh ! monsieur, ajouta-
t-elle avec un accent de sincérité entière et naïve,
croyez bien que jusqu'ici je n'avais jamais été un
mauvais sujet.

Et son regard, au lieu de s'abaisser, resta lié à
celui de Gontram avec une fixité extraordinaire.

Ils restèrent ainsi, tous les deux, pendant long-
temps, dans une immobilité et un silence absolus.

(A suivre).

tomber le sifflet et, d'un air navré, il reprit le chemin de sa chambre en disant :

— Oh ! non, je ne pourrai jamais l'embrasser, elle a l'haleine trop forte !

VOLEURS ET ASSASSINS

Parlez-moi des Etats-Unis. A la bonne heure ! Ce ne sont pas des rêveurs, là-bas, et voleurs et assassins trouvent à qui parler.

Il y a une solidarité puissante établie entre les citoyens.

A la mine, on oppose une contre-mine. Une bande s'est signalée quelque part ; immédiatement une autre bande d'honnêtes gens intrépides s'organise secrètement, épie la première, la suit, la surprend, la juge sommairement et l'exécute en ne laissant pas un seul survivant.

Si les chevaliers de la pancastite ou de la dynamite s'avisent de vouloir s'essayer dans la libre Amérique, à la deuxième ou à la troisième explosion, toute l'association serait prise dans un immense coup de filet, et tous ses membres iraient à une branche d'arbre confier leurs protestations aux corbeaux affamés.

C'est effrayant comme le Yankee est brutal quand on ose attenter à son droit et à sa propriété.

Connaissez-vous l'aventure du juge Bob Wilson, de Denver, racontée par Hepworth Dixon ?

Il y a, avant d'entrer dans la ville, un arbre immense qui la couvre quelquefois de son ombre gigantesque. Ce que le bon juge Robert Wilson ou Bob, comme on l'appelle, a attaché de fruits humains à cet arbre est incalculable.

Et il opère seul, le juge Bob. Il se fait agent de police, gendarme, juge d'instruction et président de tribunal à la fois. Les jurés, ce sont les habitants. Le Code est simple et l'arrêt exécuté nonobstant appel ou recours en grâce.

Un jour, cinq chevaux sont volés dans un corral de Denver.

Le juge se met à réfléchir et ses soupçons se portent sur trois vauriens, venant des mines, qui sont entrés en ville depuis peu de jours. Il les fait chercher ; ils ont disparu.

Le bon Bob fail seller un cheval, place son bowie-knife dans sa poche, son revolver dans sa ceinture et saute en selle.

Il va tout le jour et toute la nuit. Enfin, à plus de cent milles de Denver, au lever du soleil, il aperçoit les voleurs qui chevauchent à travers une prairie. Les deux qui sont en avant ont chacun un cheval en laisse. Le dernier, en arrière-garde, va libre.

Il pique des deux et le rejoint, se faisant passer pour un mineur qui se rend dans les montagnes qu'on voit à l'horizon.

Ils chevauchent de concert en devisant le plus amicalement du monde. Au bout de trois ou quatre heures, le juge Bob en a assez, il arrête son cheval et se plaçant devant son compagnon :

Allons ! maintenant, c'est fini de rire, il faut tourner bride et retourner à Denver. Je suis le juge Bob.

L'autre pousse un éclat de rire, met la main sur la crosse de son pistolet, mais, avant qu'il se soit apprêté, il roule la tête fracassée à bas de son cheval. Les deux autres, à la détonation, se retournent et arrivent au galop, mais l'un d'eux laisse tomber son revolver et pendant qu'il met pied à terre pour le ramasser, le bon Bob lui loge

une balle dans le crâne. Alors, tenant le dernier tout effaré en joue :

— Tu vois comme je tire ; jette ton arme et ne fais pas un mouvement,

— Oui, vous tirez joliment ! fait le voleur.

Et il obéit. Bob alors prend des courroies, l'attache sur son cheval, ramasse les trois pistolets qu'il enveloppe dans un mouchoir comme pièces de conviction, remonte à cheval, et en faisant galoper son prisonnier à côté de lui arrive au rancho de ces prairies, à cinq milles de là.

Il s'annonce au fermier, un Français, remet le prisonnier à la femme qui lui déclare qu'elle lui cassera la tête au premier mouvement, et il s'en va avec l'homme enterrer les deux cadavres après les avoir fouillés et pris les papiers constatant leur identité ; puis, tous rassemblent les chevaux volés pour les mettre en sûreté au rancho.

Cette besogne accomplie, le juge Bob prend congé de ses hôtes et s'en retourne à Denver avec le survivant qui est, aussitôt son arrivée, jugé, condamné et branché au bel arbre de l'entrée de la ville.

Eh bien ! il paraît que les gredins regardent à deux fois avant de faire un mauvais coup à Denver.

ECHOS

Samedi prochain, première représentation de *Madame L'Archiduc*, au bénéfice de l'excellent chef d'orchestre du théâtre, M. Jouque.

Outre l'attrait tout particulier de la création, à Bel-Abbès, de l'opéra-comique d'Offenbach, on nous annonce, exceptionnellement pour cette soirée, le concours d'amateurs de notre ville, MM. S**, R**, T** qui, paraît-il, possèdent, tous trois, une fort belle voix.

Donc, rendez-vous général au théâtre, samedi soir !

10 procès-verbaux ont été dressés, par la police, à divers contrevenants.

Parmi ces procès-verbaux, nous en relevons plusieurs à la charge de M. Mougeot, entrepreneur de vidanges, pour défaut de nettoyage de tinettes. C'est bien.

Une grande négligence se fait, en effet, souvent sentir dans ce service, et il est certain que les employés, préposés à cette délicate besogne, soit par oubli, soit par insouciance, laissent les tinettes se livrer à des débordements peu odoriférants.

Six volailles ont été volées au village Perrin, au préjudice de Madame Balder.

Et dire que cette brave dame les engraisait peut-être pour la *Noche buena* !

Le 25 novembre, pendant l'absence du propriétaire, des malfaiteurs, restés inconnus, ont soustrait à la ferme Petress, à Frouda, un revolver, cinq francs en monnaie de billon, plusieurs effets et objets mobiliers, d'une valeur environ de 125 francs.

THÉÂTRE

Cette semaine, nous avons vu défiler la *Petite Mariée*, une reprise de la *Fille de Madame Angot* et des *Cloches*.

Nous ne ferons pas de redites sur ces deux dernières pièces qui ont peut-être été plus mal rendues que la première fois.

Pour ne parler que des *Cloches*, que nous avons entendu recarillonner hier, le public a remarqué, au milieu de nombreuses coupures, quelques bons accents du baryton ; un ou deux chœurs passables, les autres pleins d'une douce cacophonie... De grâce M. Jules, ne... criez pas tant.

Un coup-d'œil restropectif sur la *Petite Mariée*, qui a décidé du succès de Madame Michaux, devant un public nombreux et choisi. Il a été indulgent. Espérons que les artistes lui en sauront gré, en enlevant la même pièce, demain, avec plus de brio.

On nous a demandé pourquoi M. Dupaty, le régisseur, qui fait des *speech* si légitimement applaudis, prononce le mot « vote » comme s'il portait, sur son chef, une douzaine d'accents circonflexes.

Nous le lui demanderons, foi de :

COMTE REBASSE.

Ain-Bessem, le 15 novembre 1885.

EFFICACITÉ

DU

FÉBRIFUGE VÉGÉTAL AFRICAIN

Jules SIMON

Pharmacien, rue de la Lyre, à Alger.

Pendant la période estivale que nous venons de traverser, le grand nombre de fébricitants que nous avons eu à traiter nous ont permis d'apprécier l'efficacité et de juger l'utilité du Fébrifuge végétal africain de M. Jules Simon, contre les divers types de fièvres paludéennes.

Résultats obtenus :

A. — M. S..., curé à Ain-Bessem, était atteint depuis plus de six mois de fièvres intermittentes tierces. Fatigué par le sulfate de quinine qui ne lui procurait aucune amélioration, il vint nous consulter dans le courant du mois d'avril. Nous lui conseillâmes les Pilules fébrifuges de M. Jules Simon, pharmacien à Alger ; les accès diminuèrent puis cessèrent pour ne plus reparaitre ; en un mot, guérison complète en quelques jours. Pas de récurrence.

B. — Le sieur P..., capitaine en retraite, propriétaire à Ain-Bessem, était atteint, ainsi que sa dame, de fièvre intermittente rebelle et consécutivement d'anémie. Au mois de juillet, nous lui fîmes prendre les Pilules fébrifuges Jules Simon, qui amenèrent une guérison complète, également sans récurrence.

C. — Le 10 du mois d'août 1885, huit enfants, de 10 à 12 ans, tous Européens, furent pris de fièvre rémittente pernicieuse, en prenant, en plein midi, des bains dans un bassin vaseux, près du village. Tous ces enfants furent traités par les Pilules fébrifuges Jules Simon, qui transformèrent les accès en fièvre intermittente quotidienne qui guérirent en quelques jours.

D. — Du mois de juin en septembre, nous comptons plus de TRENTE observations de guérisons de fièvre intermittente quotidienne et tierce, dues au Fébrifuge de M. Jules Simon.

Ces Pilules, au dire des malades, entretiennent la liberté du ventre, donnent de l'appétit et ne fatiguent pas l'estomac.

En résumé, excellent remède contre l'impaludisme.

Docteur L. LAFON,

Médecin de colonisation à Ain-Bessem.

ÉTAT-CIVIL

du 21 au 27 Novembre 1885

Naissances

Pardo, Alberto ; Sananès, Messaoud ; Akrich, Semah ; Siboni, Luna ; Burgunder, Charles ; Puer-tas, Maria ; Gomis, Maria ; Pujalte, Vicente ; Fillard, Jules ; Espinosa, Tomas ; Canton, Juan ; Roca, Domingo ; Martinez, Encarnacion.

Décès

Garcia, Juan, 2 mois, 4 jours ; Grisard, Gustave, 35 ans ; Bonillo, Francisco, 17 ans ; Bonnet, Micaela, 5 ans, 2 mois ; Molto, José, 40 ans ; Bourgeois, Jean, 32 ans ; Emrich, Joseph, 55 jours ; Marti, Maria, 2 ans ; Ferrando, Maria, 9 mois ; Ruiz, Isabel, 59 ans ; Encinas, Marcelina, 18 mois ; Rodriguez,

Maria, 35 jours ; Ortega, Concepcion, 27 mois ; Alguacil, Cristobal, 40 ans ; Melka, mort-né féminin ; Perret, Emilie, 5 ans ; Espinosa, Tomas, 24 heures ; Aguilar, Ramona, 18 ans ; Carrillo, Pierre, 8 ans, 10 mois ; Navarro, Andrés, 18 mois ; Lopez, Maria, 21 mois ; Granero, mort-né masculin.

Publication

M. Bossetti, Louis, et Mlle Thibaud, Mathilde.

Mariage

M. Ascensio, Antonio, et Mlle Garcia, José.

THÉÂTRE DE SIDI-BEL-ABBÈS

Direction de M. Charles RAMONOT

Spectacle du Jeudi

La Petite Mariée, opéra-comique en 3 actes.

Spectacle du Dimanche

Trente ans ou la vie d'un joueur, grand drame.

Musique de la Légion Etrangère

Programme des morceaux qui seront exécutés le Jeudi 29 novembre de 3 heures 1/2 à 4 heures 1/2 du soir :

Pas Redoublé	STRAUSS
Le Philtre (ouverture)	AUDER
L'Éléstre d'amour (fantaisie)	DONIZETTI
La Fanchonnette (fantaisie)	CLAPISON
Violettes bleues (mazurka)	GUNG'L

Le Chef de Musique,
DGERING.

IL A ÉTÉ PERDU, depuis le Café Honoré jusque chez Mme Ruffier, un livret d'ouvrier contenant des papiers et des reçus.

Le rapporter au Bureau du Journal.

AVIS

CHANGEMENT DE DOMICILE

A partir du premier décembre 1885, le magasin de Mlle MARTIN, modiste, est transféré, rue Prudon, nouvelle maison Bentata 22



Les Directeurs de la
MAISON DU
PONT-NEUF
Rue du Pont-Neuf
Paris

adressent gratis et franco l'Album et toutes les gravures de modes.

1883 HIVER 1884

contenant les séries de vêtements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants, avec moyen de prendre mesure soi-même.

EXTRAIT DU CATALOGUE :

PARDUSSUS très beau drapé et fine rainure... 19^{fr} 25^{fr} 30^{fr}

COMPLETS draperie haute nouveauté et uni... 29^{fr} 38^{fr} 45^{fr}

PANTALONS forte draperie, indéchirable... 9^{fr} 12^{fr} 15^{fr}

ENFANTS PARDUSSUS & COSTUMES belle draperie... 6^{fr} 9^{fr} 12^{fr}

Expédition franco de port dans toute la France à partir de 25 francs.

Seule Maison prenant à sa charge les Ports et frais de Retour des Marchandises, qui ne conviennent pas, après examen. L'argent est retourné de suite par mandat-poste.

ADRESSER LES DEMANDES AUX DIRECTEURS DE LA

Maison du **PONT-NEUF**, PARIS

N'A PAS de Succursale en France

Imprimerie P. PERRIER

Rue Chabrière, maison Terrin

BEL-ABBÈS

GRAND ATELIER DE RELIURE

Cartonnages en tous genres

SPÉCIALITÉ DE CARTONS DE BUREAU

Reliure de luxe et ordinaire

D'un acte, sous signatures privées, en date, à Tabia, du vingt septième mil huit cent quatre-vingt-trois, enregistré à Oran le dix-sept octobre suivant,

Il appert :
Premièrement : Que M. Nessim BENHAIM, propriétaire, demeurant à Oran, a loué à M. Jacques MERTZ, propriétaire et cultivateur, demeurant à Tiffilès :

1° Un Terrain labourable, d'une contenance de vingt-six hectares soixante-six ares, dépendant de l'ancienne propriété Montader ;

2° Une Charrette ;

3° Une Mule (Tous deux, hors

4° Un Mulet (d'âge ;

5° Un Cheval, bai, âgé de sept ans ;

6° Un autre Cheval, bai, âgé de neuf ans ;

7° Et deux Charrues,

Le tout, aux charges et conditions indiquées audit acte ;

Deuxièmement : Par le même acte, M. MERTZ s'est reconnu débiteur, de M. BENHAIM, d'une somme de quinze cents francs, tant pour avances de semences : blé, orge et avoine, que pour permettre à M. HERTZ de semer, tant le terrain sus-désigné que sur une autre parcelle, sise au même lieu, que M. HERTZ détient, à titre de bail à colonage, avec M. BENHAIM.

Et à la garantie du paiement de ladite somme de quinze cents francs, les loyers sus-indiqués, ensemble tous intérêts et frais, M. HERTZ, aux termes dudit acte, a conféré à M. BENHAIM le privilège résultant de l'article 2.102 du Code civil sur les récoltes de toutes nature constant sur lesdites propriétés.

Pour extrait :
Signé : Nessim BENHAIM,
Jacques MERTZ.

Étude de M^e Charles BAQUET, avoué à Sidi-bel-Abbès

EXTRAIT

d'une demande en séparation de biens

D'un exploit du ministère de M^e Claudin, huissier à Sidi-bel-Abbès, en date du vingt-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-trois, enregistré, il résulte que la dame **Dolores ALLOZA**, sans profession, demeurant à Sidi-bel-Abbès, épouse du sieur **Charles MAGNON**, commerçant audit lieu, a formé contre ce dernier, sa demande en séparation de biens devant le tribunal civil de Sidi-bel-Abbès, et qu'elle a constitué pour son avoué M^e Charles Baquet.

Pour extrait certifié conforme :
Signé : BAQUET.

A VENDRE

500 HECTARES

DE BONS TERRAINS
Situés près de Mercier-Lacombe.
S'adresser à M^e BAQUET, avoué.
392

BIÈRE RECOMMANDÉE
médaille d'Argent à l'Exposition de Bel-Abbès, en 1885.

GUONNET

Brasseur à Bel-Abbès 73

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE.

22 - RUE MOGADOR - 22

M. KARSENTY, opérateur, sortant des Maisons CAIRÉL, d'Oran, et Jean GEISER, d'Alger, a l'honneur d'informer les habitants de Bel-Abbès qu'il vient d'acheter l'atelier de photographie de M. CABESSA, situé rue Mogador, n° 22, et qu'il n'a reculé devant aucun sacrifice pour l'amélioration du travail.

M. KARSENTY opère par tous les temps et avec les procédés les plus nouveaux.

Aucun travail ne sera livré, s'il n'est à l'entière satisfaction du client. 505

Carrières Romaines d'Aquiléa

Aujourd'hui BEN-YOUB-CHANZY

PIERRES DE TAILLE ÉBAUCHÉES

en Gare Bel-Abbès : 65 francs le mètre cube

Prix spéciaux pour Monuments funèbres, Colonnes, etc.

S'adresser à M. de Diétrich, à Chanzy, ou à Sidi-Bel-Abbès les mercredis et jeudis 121.

ANNUAIRE DU BATIMENT

DES

TRAVAUX PUBLICS ET DES ARTS INDUSTRIELS
SPÉCIAL A L'ALGÉRIE ET A LA TUNISIE

6, Rue d'Isly, à Alger.

PARAITRA POUR LA PREMIÈRE FOIS EN JANVIER 1884
INSCRIPTION GRATUITE

DES

NOMS, PROFESSIONS ET ADRESSES

Envoyer les renseignements au Directeur de l'ANNUAIRE
avant le 31 octobre prochain

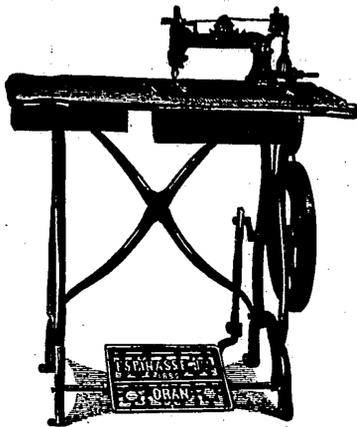
POUR LES ANNONCES

Demander le prospectus spécial.

NOUVELLE MACHINE A COUDRE

PERFECTIONNÉE 1883

Oran, — ESPINASSE Jeune, Boulevard Malakoff, — Oran



Cette nouvelle Machine à coudre est la plus parfaite et la mieux confectionnée de celles faites jusqu'à ce jour.

Elle se recommande :

Par sa légèreté. UN enfant de 12 ans, une Dame, dans quelque position qu'elle se trouve, peuvent la faire fonctionner sans danger pour la santé ;

Par son élégance, c'est un meuble de luxe ;

Par sa pédale hygiénique et son double volant nickelé ;

Par sa rapidité : elle fait trente-six mille points à l'heure ;

Par son coffret très élégant, fermant à clé et à secret ;

Par son aiguille brevetée, qui évite toute erreur dans la pose ;

Par ses roulettes porcelaine, permettant de déplacer la machine sans fatigue ;

Par son dévidoir automatique, faisant les cannettes sans toucher au fil ;

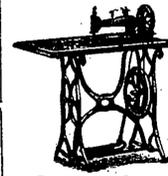
Par son demi-mètre incrusté sur la table.

SANS APPRENTISSAGE, — GARANTIE : 5 ANS
Payable 10 francs par mois

Représentant à Bel-Abbès : M. SHON, mercier chez M. BEDOC,
87 rue Lord-Byron, en face le marché

LA MACHINE A COUDRE PFAFF

se distingue par sa solidité, son élégance et la beauté de son travail. Ses principaux avantages sont les suivants :



- 1° Le dévidoir automatique Pfaff, qui tombe de lui-même et enroule les fils uniformément les uns à côté des autres sur la canette breveté.
- 2° Le lève-navette breveté qui soulève par lui-même la navette de sa loge.
- 3° Le désembroyeur de la tension du fil.
- 4° Le nouveau bâtis à 5 roulettes.
- 5° Le porte-burette.
- 6° Un solide isolateur du volant.

- 7° Le coupe-fil pratique,
- 8° Le nouveau bâtis très-doux et très-léger.
- 9° Les roues dentées en acier forgé incassable.
- 10° Les pièces pivotantes sont en excellent acier forgé et trempé.
- 11° Les ornements des meubles sont faits avec grande finesse.

La fabrique se porte garante de la solidité et de la perfection de ses machines.

Au comptant : 160 francs. — A crédit : 185 francs.

et les plus favorables conditions de paiement d'après convention.

Seul représentant, à Bel-Abbès, J. CARDOLLE, mécanicien, rue Montagnac en face le Tribunal.

Réparations et nettoyages de machines à coudre de tous systèmes. — Fournitures et pièces de rechange 378

POMMADE ET EAU DE NOIX VERTES

CONNUES EN ALGÉRIE DEPUIS DE LONGUES ANNÉES

Recette infallible pour arrêter la chute des cheveux et faire repousser ceux déjà tombés.

Justin MARTIN, inventeur, 4, rue Bab-el-Oued, 4, Alger.

Dépôts : Mostaganem, Paul TAGLIANO, coiffeur. — Oran, Baptiste SALVAIGNE, coiffeur, rue Philippe. — Bel-Abbès, M. SABARÈS. — Relizane, M. FAGET, David. — St-Denis-du-Sig, DAVID, pharmacien de 1^{re} classe. 197.

MANUFACTURE DES POMPES BROQUET

121, Rue Oberkampf, PARIS

En vue de l'abondante récolte prochaine, soit pour les pays de vignobles et pays de pommes, la Maison BROQUET a mis en construction des nouveaux systèmes de Pompes Rotatives ou à pistons perfectionnés spécialement pour le transvasement des Cidres, Vins et Spiritueux, etc., etc. Elle a également en Magasin un grand approvisionnement d'Alambics-Vialyn, indispensables à toutes distillations agricoles. Demander l'envoi des Prospectus illustrés qui sont adressés Franco. 58

BOIS DE CONSTRUCTION

A. MARTINENGO

BEL-ABBÈS. — Pont d'Oran. — BEL-ABBÈS

Beaux Bois blancs du Danube, dépôt de la Maison C. NESSLER, d'Oran
Poutres, Poutrelles, Madriers, Ballens

Planches égales sur toute la longueur, point de clous, presque point noueuses. — Voliges de planches, Chevrons, Lattes à plafond, Liteaux, Lattes, etc., etc.

GRAND ASSORTIMENT 501

CONSTRUCTION DE FOUTRES & CUVES EN TOUS GENRES

BARDOUX-KELLER

de Dôle (Jura)

Succursale à Oran, boulevard Marceau, près la gare

La Maison a l'honneur d'informer les propriétaires viticulteurs qu'ils trouveront dans ses ateliers d'Oran des foudres de toute contenance et prêts à être livrés.

Les expéditions de foudres montés peuvent être faites par chemin de fer pour toutes contenances n'excédant pas 150 hectolitres.

Adresser les lettres et dépêches à BARDOUX-KELLER, Oran. 271

VÊTEMENTS COMPLETS, SUR MESURE, HAUTE NOUVEAUTE

Depuis 60 fr. || chez M CHAZE, marchand-tailleur || jusqu'à 120 fr.

RUE MONTAGNAC, MAISON THÉUS, AU PREMIER

393

Vêtements de Velours, qualité extra, à 55, 60 et 65 francs. — Drap et satin noirs de premier choix.

Le Gérant,

Certifié à la somme de
l'insertion n°

BEL-ABBÈS, — IMP. P. PERRIER.

Pour la légalisation de la signature de M. P. PERRIER.

Sidi-bel-Abbès, le

1885.

LE MAIRE.